N°87 Hiver

Berthecourt

BULLETIN MUNICIPAL

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018

L'amère de Berthecourt

Destination Brésil

Editorial

J'aimerais pour commencer vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Je vous souhaite beaucoup de bonheur dans vos vies familiales et professionnelles et de réussite dans vos projets.

Cette année 2017 a vu la poursuite du Plan Local d'Urbanisme. De par ses enjeux et sa durée on peut considérer le PLU comme étant le fil rouge de ce mandat. Le conseil municipal s'est prononcé sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce PADD est consultable en Mairie et permet à tout un chacun de consigner, sur le registre de concertation, des remarques relevant de l'intérêt général.

Parallèlement au PLU, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur l'exploitation d'une carrière. La demande faite par les établissements Chouvet en début de mandat concerne une parcelle agricole située sur le plateau de Mouchy. La négociation avec cette entreprise a porté sur les terrains détenus par le carrier dans le marais de Berthecourt qui devront être cédés à la commune et sur un tonnage de matériaux à prix préférentiel réservé notamment à la réfection de nos chemins.

Cet été, pas moins de 467 000 € ont été investis pour rendre notre gare accessible, agréable, et pour conforter la voie qui ne permettait pas une exploitation optimale sur certaines portions. Nous continuerons, avec Gregory PALANDRE, Maire de Hermes, et son équipe, de faire de ce projet le dossier structurant qui doit souder nos deux villages. Des contacts ont été pris et la commune de Berthecourt pourrait récupérer des terrains appartenant à la SNCF pour aménager, avec l'aide de la communauté de communes Thelloise, un parking et des abords dignes d'un équipement de transport en commun moderne.

Je veux dire aujourd'hui comme je suis fier de l'évolution de notre commune ces dernières années. Fier de réunir autour de moi des femmes et des hommes qui s'investissent, qui ne comptent pas leur temps au service de leurs concitoyens, qui font une place, dans leur quotidien bien rempli, et mettent leur compétence et leur énergie au service de la collectivité. Fier enfin de laisser aux générations futures un village où il fait bon vivre, bien dans son temps et solide pour affronter les enjeux de demain.

Laissez-moi vous souhaiter à nouveau et à tous les vôtres, une excellente année 2018 faite de bonté et d'espérance.

Laurent SERRUYS

Sommaire

VIE MUNICIPALE 3

- Agir pour la sécurité des piétons et des automobilistes
- La commune attractive
- La taxe d'habitation une réforme qui interroge les communes
- Fin de l'enquête publique sur le projet de carrière
- De nouvelles démarches accessibles depuis «service-public.fr »
- Le PACS désormais en mairie
- De nouveaux logements pour notre commune
- Le PLU soumis à évaluation environnementale
- Un chauffage des bâtiments plus économique
- Le jardin du souvenir de notre cimetière
- Réunions du conseil municipal

RETOUR EN IMAGES 12

CADRE DE VIE 15

- L'Amère de Berthecourt de retour au pays
- Aménager un lieu convivial au coeur du village
- Chouette la hulotte !
- Apprennez les réflexes qui peuvent sauver vos animaux de compagnie
- Attribution d'une nouvelle carte d'accès aux déchetteries

VIE ECONOMIQUE 19

- Installation de l'entreprise GAUDION
- Une nouvelle équipe aux pompes funèbres

VIE ASSOCIATIVE 20

- Le beaujolais nouveau en chansons
- Randonnée VTT
- Destination Brésil pour nos aînés
- Salle comble pour les Chants Boul'Tout

LOISIRS 22

- Un nouvel animateur à l'EPHAD
- Peur sur le centre de loisirs

INFOS PRATIQUES 23

AGENDA 24

Directeur de la publication :
Laurent SERRUYS
Rédaction : élus et agents municipaux ou syndicaux avec la participation de Corinne et Guy LARENAUDIE et des membres des associations ou entreprises à l'honneur.
Photographies ou images :
Guy LARENAUDIE, SIBEPOVI, associations et entreprises citées.
Conception et impression : mairie de BERTHECOURT.
Tirage en 700 exemplaires.
Distribution : mairie de BERTHECOURT.
Prochaine publication en mai 2018
Remise des documents en vue de leur publication pour mi avril 2018 par mail à l'adresse suivante :
mairieberthecourt@orange.fr. Dépôt légal de l'éditeur.

Agir pour la sécurité des piétons et des automobilistes, toujours la même priorité pour la commission municipale « Travaux »

Le Conseil Départemental a en projet la réalisation de travaux de rénovation du revêtement de chaussée de la Route Départementale n°125 entre Hermes et l'ancienne mairie de Berthecourt. Par conséquent, la commune ne sera alors plus autorisée à faire des travaux pendant 5 ans sur cette voie. Aussi, la commission municipale dédiée a identifié les travaux nécessaires sur ce tronçon de la RD n°125, préalables à la réfection de chaussée.

En plus des aménagements de sécurité et de trottoirs rue de Hermes, évoqués dans le bulletin précédent (n°86), la commune envisage des travaux d'aménagements routiers au carrefour de la rue du Maréchal Joffre et de la rue Jules Ferry. Ces aménagements sont grandement espérés par les piétons qui rejoignent le groupe scolaire mais aussi par les nombreux automobilistes qui se croisent à cette intersection potentiellement dangereuse.

La commission travaux, appuyée par le bureau d'études OISE VRD SERVICES, a retenu les principales options techniques suivantes :

- Création d'un plateau surélevé à l'intersection de la rue Jules Ferry et de la rue du Maréchal Joffre ;

- Aménagement d'un cheminement piéton aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) rue du Maréchal Joffre pour rejoindre l'entrée du square Le Berre, avec raccordement aux rues Jules Ferry et Bertine ;

- Mise aux normes handicapées des traversées piétonnes ;

- Elargissement des quatre places de stationnement entre la rue Bertine et l'impasse du Moulin.

La réalisation de ces travaux, prévue en 2018, reste suspendue à l'obtention de financements auprès du Conseil Départemental de l'Oise ou de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux).

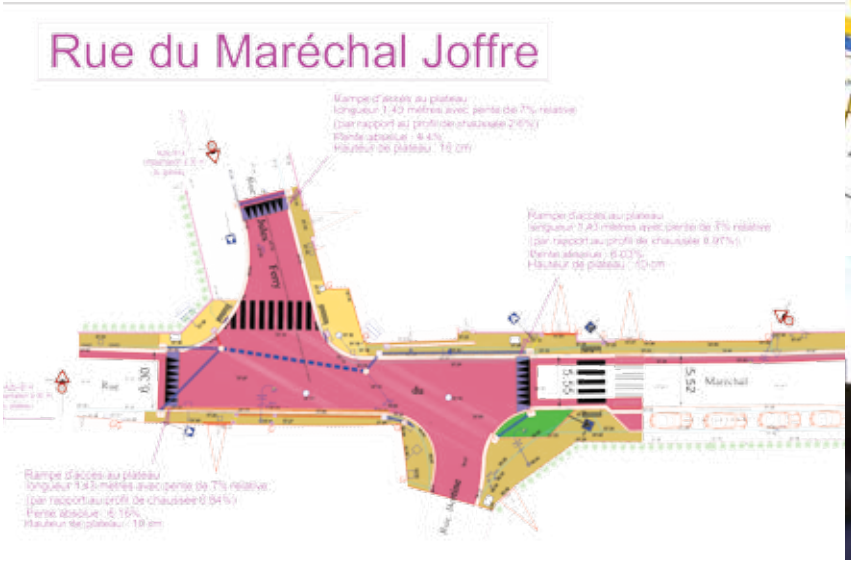

La commune attractive

Tandis que la population de notre village était stable depuis des années, les derniers chiffres fournis par l'INSEE prouvent que Berthecourt reste une commune attractive.

En effet, alors qu'en 2009 nous étions 1593, le dernier recensement laisse apparaître une progression puisque nous sommes désormais 1673 (chiffres enregistrés en 2015 et valables au 1er janvier 2018). Sans céder à une frénésie de constructions, et bien que la part des aînés dans notre population grandit, Berthecourt a donc gagné de nouveaux habitants en l'espace de 6 ans.

SARL GARAGE COMYN & FILS

Vente de véhicules toutes marques neufs et occasions

Tél : 03 44 07 62 05

Mécanique - Carrosserie
Peinture - Pare-brise
Nos horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30
le samedi de 8h à 12h

ZI de la Croix Blanche
Sortie Berthecourt
Direction Noailles
60 370 BERTHECOURT
Tél : 03 44 07 62 05 - Fax : 03 44 07 20 65
Email : garagecomynetfils@orange.fr

ART & NUANCES

COIFFURE - RELOOKING :
HOMME - FEMME -ENFANT

105, rue du Général de Gaulle
60370 BERTHECOURT
Tel : 03 44 07 63 25

ÉPICERIE DE BERTHECOURT ALIMENTATION GÉNÉRALE

53 rue du Général de Gaulle
60370 BERTHECOURT
Tél : 03 44 49 19 81

Fruits - Légumes - Boissons - Surgelés
Produits d'entretien - Dépôt de pain
COUSCOUS MAISON SUR COMMANDE
Ouvert tous les jours jusqu'à 20h30
Ouvert dimanche et jours fériés
Fermé le lundi matin
Carte bleue acceptée
LIVRAISON A DOMICILE

La taxe d'habitation : une réforme qui interroge les communes

Dès 2018, 82 % des contribuables de la commune de Berthecourt vont bénéficier de l'exonération partielle de la taxe d'habitation voulue par le Président MACRON. Cette exonération représente une perte de recettes de 224 000 € pour la commune normalement intégralement compensée par l'Etat.

Le revenu fiscal de référence (déclaré en 2017) à ne pas dépasser pour pouvoir en bénéficier est le suivant :

- Entre 27 et 28 000 € pour une personne célibataire.
- Entre 43 et 45 000 € pour un couple.
- Entre 49 et 51 000 € pour un couple avec un enfant (2,5 parts).
- Entre 55 et 57 000 € pour un couple avec 2 enfants (3 parts fiscales).
- Puis le plafond augmente de 6 000 € par enfant.

En 2018, les bénéficiaires de cette réforme verront leur taxe d'habitation baisser de 30 %, puis de 65 % en 2019 et enfin seront exonérés totalement en 2020. Vous pouvez, si vous estimez être éligibles, demander à l'administration fiscale de réduire vos mensualités 2018 dès ce mois de janvier. Vous pouvez également entreprendre cette démarche via le site impots.gouv.fr. La redevance audiovisuelle n'est évidemment pas concernée par cette réforme.

Les communes sont particulièrement inquiètes car cette réforme pose de sérieux problèmes et notamment remet en question le lien entre les services rendus localement par une collectivité et le coût de ces services supportés par la commune.

Que dire également de l'égalité des citoyens devant les charges publiques, pourquoi en 2020 à Berthecourt 18% des contribuables seulement continueraient-ils à payer une taxe d'habitation ?

Enfin et même si le gouvernement prévoit de prendre la place du contribuable en continuant d'abonder les ressources fiscales de la commune, combien de temps pourra durer cette compensation ? Ne risque-t-elle pas, comme pour d'autres dotations en leur temps, de se réduire comme peau de chagrin ? Que deviendront alors les communes habitées par des familles aux revenus modestes, devons-nous attendre à un grand écart fiscal entre de communes « riches » et communes « pauvres » ?

Autant de questions que devront se poser nos parlementaires avant de légiférer et de sceller l'avenir de notre système communal français si particulier.

Fin de l'enquête publique sur le projet de carrière

Le 19 janvier dernier, l'enquête publique pour le projet de carrière a été clôturée, selon la procédure légale. Elle aura permis à chacun de prendre connaissance du dossier et de s'exprimer à son sujet, lors des 5 permanences tenues par le commissaire-enquêteur M. Jacques BERTIN.

Suite à l'analyse du dossier, des avis exprimés et des arguments fournis, M. BERTIN a un mois pour rendre ses conclusions. Celles-ci seront ensuite. Celles-ci seront ensuite transmises à la mairie et à la préfecture avant le 19 février 2018. Enfin, dans un délai de 3 mois, la préfecture se prononcera sur l'autorisation d'exploitation de la carrière, en décidant de suivre ou non les conclusions issues de l'enquête publique.

En première analyse, il a été comptabilisé 15 participations dont 4 par mail. 11 se sont exprimées en défaveur du projet.

L'objection principale au projet réside dans l'augmentation du trafic qui résultera de l'exploitation de la carrière sachant que son augmentation a été estimée à 3 % en moyenne par rapport à l'existant, et qu'il concernera essentiellement les communes de Noailles, Mouchy-Le-Châtel et Cauvigny.

On aurait pu s'attendre à un nombre de participations plus important, mais il semblerait que le projet est plutôt bien accepté par l'immense majorité de la population qui en a bien compris les intérêts écologiques et économiques.

De nouvelles démarches accessibles depuis le site internet « service-public.fr »

La commune met à disposition du public un ordinateur dans les locaux de la mairie, aux horaires d'ouverture de celle-ci. Cet équipement vous permettra au besoin d'accéder aux nouveaux services en ligne disponibles sur le site internet « service-public.fr » :

• Demande d'actes d'état civil (AEC) : ce service donne la possibilité aux usagers d'effectuer directement sur internet leurs demandes d'actes d'état-civil (naissance, mariage, décès).

• Déclaration de changement de coordonnées (JCC) : pour déclarer rapidement et facilement un changement d'adresse postale lors d'un déménagement ou d'une modification administrative. Via ce service, les usagers peuvent également procéder à la mise à jour de leur adresse électronique, de leurs numéros de téléphone fixe et mobile. Ils peuvent ainsi signaler à leur commune leur changement de coordonnées et les nouveaux arrivants ont par ailleurs la possibilité de préciser la composition de leur foyer (nombre d'adultes et d'enfants, âge des enfants).

• Déclaration d'ouverture de chantier (DOC) pour les permis de construire : ce service permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux ou aménagements. La déclaration d'ouverture de chantier doit obligatoirement être faite dès l'ouverture du chantier.

• Recensement citoyen obligatoire (RCO) : première démarche civique des jeunes français. En quelques clics seulement, les jeunes transmettent leur dossier en ligne à la mairie, sans déplacement et à tout moment de la journée. La commune peut en retour envoyer l'attestation de recensement vers le porte-documents sécurisé sur le compte personnel de l'usager.

• Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE) : ce service en ligne est accessible 7j/7 et 24h/24.

• Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS) : avec cette démarche, les usagers souhaitant se «pacser» pourront compléter en ligne les informations nécessaires à cette union et télécharger leurs pièces. L'ensemble des documents sera envoyé à la commune chargée de conclure le PACS, à savoir la mairie de résidence commune des partenaires.

Le PACS désormais en mairie

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement, la modification ou la dissolution d'un pacte civil de solidarité (PACS) peuvent être réalisés à la mairie de votre commune de résidence. Fin 2017, 2 PACS ont été signés en mairie de Berthecourt.

Ce transfert de compétence (du Tribunal à la mairie) résulte de l'article 48 de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016.

A qui s'adresser ?

Pour pouvoir procéder à l'enregistrement de leur PACS, les futurs partenaires doivent déposer ou envoyer leur dossier auprès de la mairie de Berthecourt. Ils peuvent effectuer directement la préparation des documents en ligne sur le site service-public.fr.

Après vérification du dossier en mairie, les deux partenaires sont invités à un rendez-vous au cours duquel ils signent leur pacte en présence d'un officier d'état-civil. La nouvelle rédaction de l'article 515-3 du Code civil dispose en effet que : « les personnes qui concluent un pacte civil de solidarité en font la déclaration conjointe devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle elles fixent leur résidence commune ».

Les documents obligatoires pour les deux partenaires ?

- Pièce d'identité
- Acte intégral de naissance
- Déclaration conjointe Cerfa n°15725*02
- Convention type Cerfa n°15726*02 ou convention spécifique rédigée par les deux partenaires

De nouveaux logements pour notre commune

En décembre 2007, la SA HLM faisait l'acquisition d'un terrain constructible rue Curie. Un permis de construire a finalement été accordé le 28 janvier 2016 pour la construction de 14 logements individuels et 4 logements collectifs. Préalablement à l'obtention de ce permis, la commune a engagé une concertation pendant l'année 2015 afin de réduire le nombre de logements prévus dans le permis initial.

L'ensemble des logements sera desservi par une voie traversant le terrain d'ouest en est. Tous les logements situés en rez-de-chaussée seront adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ils bénéficieront de jardins privatifs clôturés.

Chaque logement disposera d'une place de stationnement à l'extérieur en plus d'un garage. Il sera équipé d'une chaudière gaz associé à des panneaux photovoltaïques.

Démarchage pour le raccordement à la fibre optique

Nous vous informons que les conseillers commerciaux de la société SFR sont susceptibles de vous contacter. Ils seront identifiables par des badges qu'ils doivent vous présenter. Nous vous rappelons que ce raccordement n'a aucun caractère obligatoire et est entièrement gratuit, il n'y aura donc aucun réglement à effectuer.

Nous vous rappelons que la mairie de Berthecourt n'accrédite, et ne soutient aucune action à but commercial, et ne recommande aucune entreprise ou artisan. Notre but est de vous apporter des informations utiles concernant votre commune.

Noël à l'école

Le vendredi 22 décembre dernier, les enfants du groupe scolaire HENRI DUBREUIL ont eu l'heureuse surprise d'accueillir le Père Noël. Le vieil homme était chargé de magnifiques cadeaux qui furent remis à tous. Un grand merci à lui et à l'association « Les Jeux d'Enfants » présidée par Mme Angélique ARDENOIS, constamment aidée par Mmes Natacha KOSZTELA et Isabelle LEFEVRE, pour cette merveilleuse visite qui enchanta petits et grands. Chaque élève est reparti avec des rêves plein la tête.

COMMERCES, ARTISANS, SERVICES

CHEZ MARTH'

À Berthecourt,

Selon Marine
Toilettage • Massage • Bien-être canin

Le gîte canin et félin Chez Marth'
et le salon de toilettage Selon Marine,
gardent et toilettent
vos compagnons !

Visites :
Du lundi au samedi,
entre 10h et 12h ou
entre 16h et 18h.

Toilettage :
Du lundi au samedi
de 8h à 18h
sur rendez-vous

Pour la pension,
Contactez Hélène :
06.13.14.11.34

Une seule adresse:
Chez Marth'
600 rue de Beauvais
60370 Berthecourt

Pour le toilettage,
Contactez Marine :
06.81.06.18.80

Boulangerie - Pâtisserie
GARIGLIETTI
51 rue du Général de Gaulle
BERTHECOURT
Ouvert tous les jours
de 6h30 à 19h30
Le dimanche de 6h30 à 13h
Fermé le mardi
Tél. 03 44 03 11 35

Pompes Funèbres et Marbrerie
CRUEL

BERTHECOURT
820 rue de Beauvais
03 44 07 96 59
pompes-funebres-cruel-dardenne.fr

31 23
Service et appel gratuits

MEMBRE DE
Dignité Funéraire

*Vous conditions des contrats Testament, Obsèques et de prévoyance sur dignite-funeraire.fr. OGF - SA au capital de 40 904 385 € RCS PARIS 542 105 409 - Hab. fun. préf. 12-75-001 Mandataire d'assurance N° Orias 11 059 967 - www.orias.fr - Crédit photo : Getty Images

Un chauffage des bâtiments communaux plus économique avec la régulation

L'année 2018 verra le SE60 (Syndicat Energie de l'Oise) accompagner la commune de Berthecourt sur deux chantiers importants : l'amélioration de la régulation du chauffage sur trois bâtiments communaux très énergivores et le renouvellement d'une partie de notre éclairage public.

La commune de Berthecourt a transféré au SE60 la compétence Maîtrise de la Demande en Energie. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de régulation de chauffage au niveau du groupe scolaire, de la salle des fêtes et de la cantine. Sur cette opération, le SE60 participe à hauteur de 50 % du montant de l'investissement.

Comme vous pouvez le constater chez vous le chauffage représente une part importante de votre budget et il est de la responsabilité de vos élus de faire la chasse aux économies d'énergie.

Aujourd'hui le groupe scolaire, l'accueil périscolaire et la cantine sont chauffés électriquement à l'aide de plafonds rayonnants. La régulation s'appuie sur du matériel devenu obsolète. Les modifications de réglage se font encore à l'aide d'un minitel ! Et le fournisseur de l'époque ne garantit plus le service après-vente des pièces détachées. A titre d'information dans le groupe scolaire, il n'y a pas moins de vingt-quatre zones différentes de chauffage. De surcroît, nous rencontrons depuis quelques temps des problèmes de gestion du chauffage au sein même de l'école.

Quant à la salle des fêtes, suite aux actes de vandalisme de l'année dernière, nous comptons mettre à profit le remplacement de l'armoire de commande de la chaufferie pour améliorer la régulation du chauffage (gaz).

Dans ces conditions, une réflexion a été engagée avec le SE60 afin de trouver la solution la mieux adaptée à notre commune. Aujourd'hui les nouvelles technologies permettent de piloter et de surveiller la régulation du chauffage, depuis un ordinateur ou un smartphone. Le nouveau système de régulation du chauffage permettra : de régler avec précision la température ambiante (température de consigne) dans les bâtiments à la valeur que nous aurons choisie, mais aussi de faire varier la température de consigne en fonction de l'usage et de l'occupation des bâtiments.

L'objectif est double : économiser sur les factures de chauffage et améliorer le confort des occupants de ces locaux.

Ces travaux seront réalisés en totalité avant l'automne prochain.

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Nettoyage du Sillet

Un entretien préventif est réalisé 2 fois par an dans le Sillet. Cet entretien vise à retirer les embâcles pouvant faire obstacle à l'écoulement de l'eau et ainsi à limiter les risques d'inondations en cas de fortes pluies. Nous rappelons que les propriétaires doivent entretenir les abords du Sillet.

Rénovation du « tonneau »

La mise en peinture du «tonneau», petit bâtiment de stockage dans la cour du groupe scolaire, permet à ce dernier de retrouver une seconde jeunesse.

Remplacement de la VMC des sanitaires de la salle des fêtes

Hors service depuis quelques temps, la VMC (ventilation mécanique contrôlée) des sanitaires de notre salle des fêtes a été remplacée par les agents des services techniques.

Le jardin du souvenir de notre cimetière

Le jardin du souvenir est un lieu de mémoire consacré à la dispersion des cendres des défunts. Son utilisation est gratuite car il s'apparente au terrain commun pour l'inhumation. Cependant, il est nécessaire de demander l'autorisation à la mairie du cimetière de la commune pour pouvoir procéder à la dispersion des cendres.

La législation funéraire oblige les communes de plus de 2000 habitants à se doter d'un site cinéraire, c'est-à-dire un lieu permettant l'accueil des cendres issues de la crémation des défunts :

- un columbarium, pour recevoir les urnes contenant les cendres,

- des concessions cinéraires (concessions de petites dimensions permettant de recevoir les urnes d'une même famille, en pleine terre ou dans un petit caveau appelé « cavurne »)

- un jardin du souvenir, pour la dispersion des cendres et, souvent, un espace de recueillement pour les familles et les visiteurs.

La crémation se développe depuis plusieurs années, et les administrés des petites communes aussi souhaitent bénéficier, dans leur cimetière, d'un espace de ce type.

Ainsi, bien que notre commune ne soit pas dans l'obligation de se doter d'un site cinéraire, elle dispose déjà d'un columbarium, de cavurnes, d'un lieu de dispersion des cendres et d'un espace de recueillement.

Notre jardin du souvenir est doté d'une aire enherbée et d'une pierre gravée. Les conseillers municipaux examinent les possibilités d'embellissement de cet endroit et prévoient pour 2018 un aménagement paysager de cet espace.

La pierre ou stèle sera nettoyée de manière à pouvoir y apposer des petites plaques à la mémoire des défunts. Devant la stèle, une grille recouverte de galets sera installée pour recevoir les cendres issues de la crémation et un banc sera placé afin que la famille ou les amis du défunt puissent se recueillir.

Le Plan Local d'Urbanisme soumis à évaluation environnementale

La commune de Berthecourt, comme l'exige la réglementation, a transmis à l'autorité environnementale les grandes orientations de son Plan Local d'Urbanisme, et en particulier une description des principales incidences sur l'environnement de la mise en œuvre du document.

Au regard de ces éléments et considérant que certains aspects du document d'urbanisme sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, la mission régionale d'autorité environnementale a soumis à évaluation environnementale le PLU de la commune de Berthecourt.

Cette décision a été portée à connaissance de la commune fin novembre 2017.

La commune de Berthecourt a confié à la société BIOTOPE le soin de l'accompagner dans cette démarche, avec comme missions de :

- faire un état initial de l'environnement et d'analyser son évolution sur les zones susceptibles d'être touchées de manière notable par la mise en œuvre du PLU,

- évaluer l'incidence du PLU sur les zones NATURA 2000,

- expliquer les choix retenus au regard des objectifs de protection de l'environnement,

- présenter, s'il y a lieu, les mesures envisagées pour éviter, réduire et compenser les conséquences éventuelles de la mise en œuvre du plan sur l'environnement.

Les conclusions de ce travail devraient être rendues d'ici la fin du 1er semestre 2018.

Réunion du Conseil Municipal du 30 novembre 2017

Les délibérations suivantes sont mises au vote :	Résultat du vote
Autorisation à M. Le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25% du budget investissements 2017 avant l'adoption des budgets 2018	Adoptée à l'unanimité
Autorisation à M. Le Maire de signer les documents relatifs au transfert de la compétence assainissement	Adoptée à la majorité (17 voix pour, 1 abstention)
Transfert des excédents du service assainissement à la communauté de commune Thelloise	Adoptée à la majorité (17 voix pour, 1 abstention)
Décision modification budgétaire relative au temps d'activité périscolaire	Adoptée à l'unanimité
Changement d'indice de référence pour la détermination du montant des indemnités de fonction des élus	Adoptée à l'unanimité
Modification des tarifs de location de la salle des fêtes, entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs au 1er janvier 2019	Adoptée à la majorité (15 voix pour, 3 contre)
Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable	Le conseil municipal prend acte de sa présentation
Fixation du prix pour le repas des aînés, pour les personnes ne bénéficiant pas de la gratuité	Adoptée à l'unanimité

Réunion du Conseil Municipal du 26 janvier 2018

Les délibérations suivantes sont mises au vote :	Résultat du vote
Mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes Thelloise	Adoptée à l'unanimité
Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes Thelloise	Adoptée à l'unanimité
Choix du prestataire pour l'enquête environnementale dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : société BIOTOPE	Adoptée à l'unanimité
Avenant au marché avec la société Urba Services pour l'accompagnement de l'enquête environnementale	Adopté à la majorité (18 voix pour, 1 voix contre)
Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2018 pour les aménagements sécuritaires et de voirie de la RD n°125 au carrefour de la rue du Maréchal Joffre et de la rue Jules Ferry	Adoptée à l'unanimité
Demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour les aménagements sécuritaires et de trottoirs de la RD n°125 rue de Hermes	Adoptée à l'unanimité
Achat de cartes cadeaux pour les bacheliers de la commune ayant obtenu une mention très bien	Adoptée à l'unanimité
Groupement d'achat d'électricité 2019 - 2021 pour les contrats tarif jaune et bleu (≤ 36 kVA) avec le syndicat d'énergie de l'Oise (SE 60)	Adoptée à l'unanimité
Mandat au SE 60 pour l'installation d'un système de télégestion énergétique à la salle des fêtes, au groupe scolaire et à la cantine scolaire	Adoptée à l'unanimité
Demande d'autorisation d'ouverture d'une carrière sur la commune de Berthecourt au lieu-dit « la Garenne de Parisisfontaine »	Adoptée à la majorité (15 voix pour, 3 voix contre, 1 personne ne participe pas au vote)

Cette page reprent brièvement les décisions adoptées par le conseil municipal lors de ses séances, afin de vous apporter une information rapide et lisible. Si vous souhaitez prendre connaissance de l'intégralité des débats de l'assemblée municipale, tous les comptes-rendus des réunions sont consultables sur place en mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune.

RETOUR EN IMAGES

Commémoration du 11 novembre

Ce samedi, malgré une bruine incessante, anciens combattants et élus se sont rassemblés devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France durant la Grande Guerre.

Arc-en-ciel sur Berthecourt

Ce 12 novembre 2017, le ciel de Berthecourt s'est paré de ses plus belles couleurs. Un arc en ciel complet a envahi le ciel.

Beaujolais Nouveau

Le 16 novembre dernier, le comité des fêtes a organisé un repas festif autour d'un excellent bœuf bourguignon, avec un quizz musical suivi d'une prestation orchestrale.

FIFA 2018

Le dimanche 26 novembre s'est déroulée la deuxième édition du tournoi «Fifa 2018». Onze équipes, soit 22 joueurs, se sont affrontés sur les deux écrans géants.

Repas avec les familles à la maison de retraite

Samedi 2 décembre, moment de convivialité pour les résidents aux côtés de leur famille. Les élus étaient aussi invités à partager l'apéritif avec nos aînés et les personnels de l'EPHAD.

Commémoration du 5 décembre

Anciens combattants et élus locaux se sont recueillis à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962).

Week-end de Noël bien rempli pour le Comité des fêtes

Le samedi 16 décembre, enfants et parents sont venus assister au spectacle de sculpture sur ballons accompagné du lapin «Marcello», suivi d'un goûter et d'une distribution de chocolats par le Père Noël. Le dimanche 17, randonnée VTT et parcours pédestre pour les enfants, suivis d'une tartiflette. L'après-midi, c'est un public très nombreux qui est venu assister au concert des «Chants Boul'Tout».

Repas des aînés

Invitation au voyage lors du repas aînés du 7 décembre, grâce à la prestattion de deux danseuses brésiliennes.

Réveillon de la Saint Sylvestre

L'association Fleur des Iles a rassemblé une centaine de personnes à la salle des fêtes, où aux 12 coups de minuit les participants ont mis le feu à la piste de danse.

Cérémonie des Voeux de Berthecourt

Les invités ont répondu à l'invitation des voeux de la municipalité le 12 janvier. A cette occation, les bâcheliers mention très bien ont été récompensés.

Galette et cadeaux à la maison de retraite

Le CCAS, représenté par M. le Maire et M. ARLABOSSE, ont remis des instruments de musique aux résidents.

COMMERCES, ARTISANS, SERVICES

INSTITUT DE BEAUTE PARFUMERIE CADEAUX
CELESTE BORGES

15 bis rue de Noailles 60370 HERMES

Tél : 03 44 03 24 15

EPILATION - SOINS DU VISAGE - MODELAGE DU CORPS - UV - MAQUILLAGE - DEPOSITAIRE SOTHYS - PARFUMS DE GRASSE
Maroquinerie - Bijoux - Accessoires

Céleste et Emmanuelle vous accueillent,
vous conseillent dans un cadre relaxant.

Horaires : Lundi-jeudi : 14h30 - 19h
Mardi-mercredi-vendredi : 9h - 12h/14h30 - 19h

2 place Nelson Mandela 60370 HERMES
03 44 07 56 22 / 06 22 32 86 98
TOUTES FORMATIONS PERMIS MOTO
Permis AM/A/A1/A2 Attestations 125 cm3 & Can-am

GAUDION Paysage
PLUS QU'UN METIER, NOTRE PASSION

ENTRETIEN & CREATION D'ESPACES VERTS
CLOTURE PORTAIL AUTOMATISME
SERVICE A LA PERSONNE

www.gaudion-paysage.fr

03.44.07.14.27
gaudionpaysage@outlook.fr
17 Place du 11 Novembre 60510 Bresles

L'Amère de Berthecourt de retour au pays

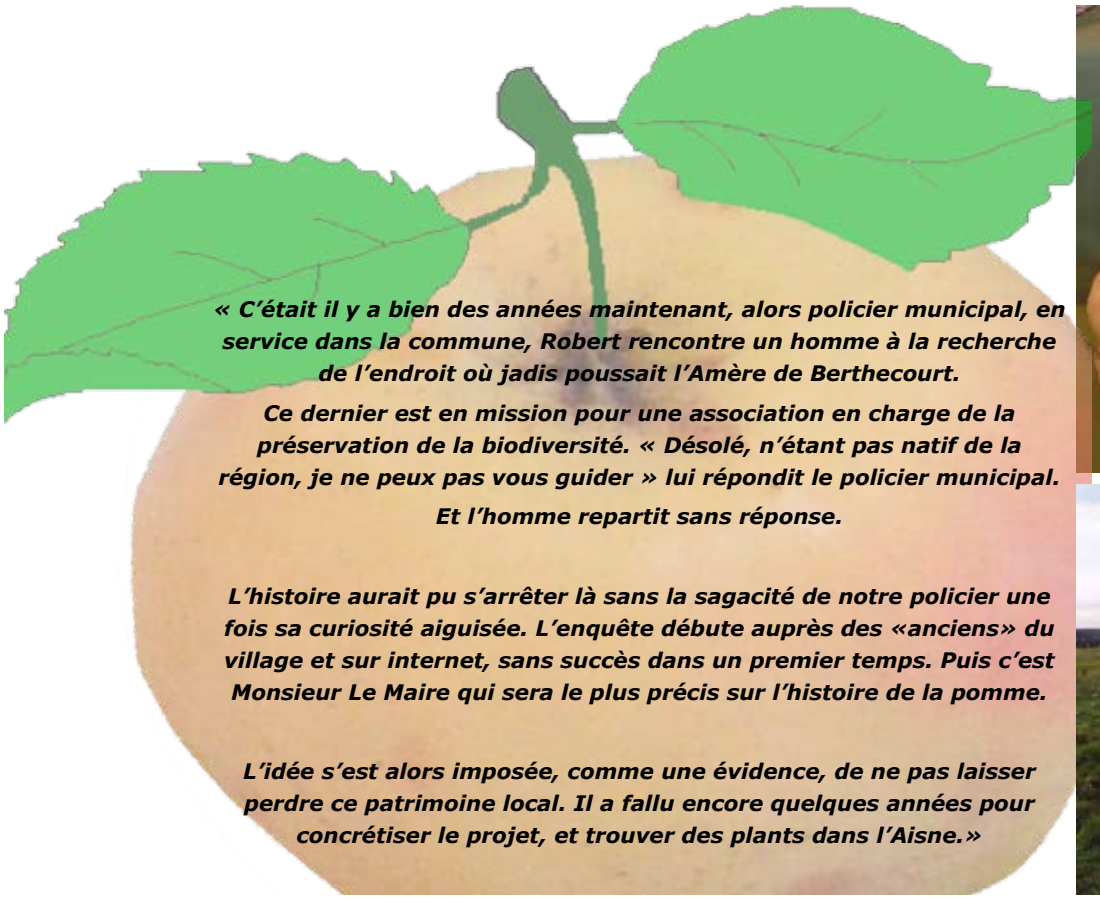

« C'était il y a bien des années maintenant, alors policier municipal, en service dans la commune, Robert rencontre un homme à la recherche de l'endroit où jadis poussait l'Amère de Berthecourt.

Ce dernier est en mission pour une association en charge de la préservation de la biodiversité. « Désolé, n'étant pas natif de la région, je ne peux pas vous guider » lui répondit le policier municipal.

Et l'homme repartit sans réponse.

L'histoire aurait pu s'arrêter là sans la sagacité de notre policier une fois sa curiosité aiguisée. L'enquête débute auprès des «anciens» du village et sur internet, sans succès dans un premier temps. Puis c'est Monsieur Le Maire qui sera le plus précis sur l'histoire de la pomme.

L'idée s'est alors imposée, comme une évidence, de ne pas laisser perdre ce patrimoine local. Il a fallu encore quelques années pour concrétiser le projet, et trouver des plants dans l'Aisne.»

L'Amère de Berthecourt est une variété de pommes issue d'une greffe effectuée par Monsieur le Comte de Maupéou, dans son domaine de Parisis-Fontaines à Berthecourt, en 1848.

Son fruit est assez petit et ferme, ordinairement aplati, à l'épiderme jaune, un peu nuancé de vert et à la chair blanche. C'est une pomme à cidre.

C'est une variété précieuse que les élus souhaitaient depuis longtemps réintroduire dans notre commune car elle fait partie de notre patrimoine. Mais les plants ne sont pas simples à dénicher !

Enfin, cet automne, deux premiers scions ont ainsi été plantés dans la pâture au cœur du village, accompagnés de deux autres variétés de pommiers (Reine des Reinettes et Boskoop). D'autres plants sont déjà réservés pour l'année prochaine afin de permettre à l'Amère de faire son « *Pomme Back* ».

Vous pouvez vous aussi participer à la conservation du patrimoine, tout en vous faisant plaisir : Plantez les variétés d'hier...pour les générations de demain.

Aménager un lieu convivial au cœur du village

En 2016, la pâture en face de l'école a d'abord accueilli un city stade depuis très fréquenté. En 2017, l'aménagement de cet espace de verdure s'est poursuivi. En effet, à l'automne, des arbres fruitiers ont été plantés afin de donner vie à une arborescence et des allées piétonnes ont été tracées. Ces nouvelles initiatives rendent le lieu encore plus convivial, propice aux échanges intergénérationnels et aux jeux.

Et en 2018, pour aller plus loin, les élus de la commission municipale « Jeunesse Emploi Solidarité & Environnement », présidée par Mme Lydia BORDERES, ont décidé de créer une aire de pique-nique, un terrain de pétanque et d'installer une table de ping-pong. De la sorte, l'offre proposée en termes de loisirs, détente et activités sportives sur la commune, va connaître une nouvelle croissance au cours des prochains mois.

Chouette la hulotte !

Ce rapace à grosse tête ronde sans aigrette, possède comme toutes les chouettes et les hiboux un disque facial orientant les ondes sonores vers les conduits auditifs. Durant toute l'année, mais surtout à la fin de l'hiver, on peut entendre son chant strident jusqu'au cœur de notre village. Cet oiseau nocturne niche dans les arbres vermoulus, dans les granges ou parfois même dans les terriers de lapins.

Jeune hulotte explorant son environnement - Marais de Berthecourt - mai 2017 - Larenaudie Guy

Chasseur hors pair grâce à son vol très silencieux, il se nourrit principalement de souris, de musaraignes, de grenouilles et éventuellement d'autres oiseaux. Les proies sont avalées en entier et recrachées sous forme de pelotes de rejection par le bec.

En vous promenant dans le marais vous pourrez rencontrer de jeunes chouettes (de 2 à 4 par nichée) qui dès l'âge de quatre semaines partent explorer le monde sans savoir encore voler.

N'y touchez pas ! Elles se laissent tomber du nid, situé parfois à plus de cinq mètres de hauteur, et sont capables grâce à leurs griffes et leurs becs d'y retourner en escaladant le tronc sous les yeux bienveillants de leurs parents. L'émancipation des jeunes se fait en été à l'âge de 3 mois environ. Ils vagabondent dans les environs à la recherche d'un territoire disponible puis d'un partenaire de reproduction auquel ils seront fidèles.

Son appellation de chat-huant est à l'origine des célèbres Chouans (chat huant en vendéen) qui utilisèrent son cri comme signal de ralliement.

Apprenez les réflexes qui peuvent sauver vos animaux de compagnie

À tout moment, nos animaux domestiques peuvent être victimes d'un accident. Bien que le plus important soit dans ce cas de se rendre aussi vite que possible chez votre vétérinaire, nous devrions tous connaître les gestes de premiers secours qui peuvent sauver la vie de nombreux chiens et chats.

Le premier réflexe est d'évaluer la gravité de l'état de l'animal en contrôlant sa température et sa respiration.

Savoir évaluer le danger en fonction de la température de l'animal

La température normale se situe, en fonction du moment de la journée, de l'activité de l'animal, et du climat :

- entre 38,3° et 39,5° pour un chien adulte et entre 39° et 39,5° pour un chiot.
- entre 38,0° et 39,2° pour un chat adulte et entre 38,5° et 39,2° pour un chaton.

Il est à noter qu'elle peut augmenter de 1°C en cas de fortes chaleurs ou après un exercice. La température du chien se prend par voie rectale, avec un thermomètre électronique.

Au-delà de 39,5º ou en deçà de 38º, rendez-vous chez le vétérinaire au plus vite.

Etre à l'écoute de leur respiration

Les constantes normales des chiens et chats sont détaillées dans le tableau suivant :

Constantes normales	Chien	Chat
Fréquence respiratoire (respirations/minute)	Adulte : 10 à 20 Chiot : 18 à 25 Chien âgé : 14 à 16	Adulte : 10 à 20 Chaton : 18 à 25
Fréquence cardiaque (battements/minute)	Adulte : 90 à 100 Chiot : 110 à 120 Chien âgé : 70 à 80	Adulte : 110 à 140 Chaton : 180 à 200

En cas d'accident, il est très probable que la respiration de l'animal soit altérée (plus de 40 respirations par minute). Il est important de rester à ses côtés afin de le calmer et de lui transmettre la sérénité qu'il a besoin de sentir en vous.

Si vous ne savez pas si le chien respire, gardez votre calme et vérifiez les mouvements de sa poitrine. Si vous comptez moins de 10 à 15 respirations par minute, l'animal a de graves difficultés respiratoires et doit être pris en charge immédiatement par un professionnel.

Faire face aux risques d'étouffement

Les voies respiratoires du chien peuvent être bloquées par la moindre chose avalée par l'animal (jouet, nourriture, tissu ou autres). Dans ce cas, il faut tout de suite introduire vos doigts dans la gueule de l'animal et balayer le fond de la gorge afin de trouver l'objet avalé.

Si le chien se met à tousser, laissez-le faire, et n'intervenez pas tout de suite. Tousser est de loin la meilleure façon d'expulser le corps étranger des voies respiratoires. Veillez à ce qu'il tousse sans autre type de complication (malaise).

Si le chien a cessé de tousser sans avoir expulsé l'objet avalé, et que vous ne pouvez pas l'atteindre avec vos doigts, il est possible que vous ayez à appliquer les gestes de premier secours.

Centres anti-poison animaux à contacter :
LYON 24h/24 toute l'année 04 78 87 10 40
MAISONS-ALFORT 9h-17h aux jours ouvrables 01 48 93 13 00

Attribution d'une nouvelle carte d'accès aux déchetteries

La communauté de communes Thelloise a décidé de confier au SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) l'exploitation des points propres de son territoire.

Une nouvelle carte d'accès individuelle, à code barre, sera nécesaire à partir du 1er avril pour accéder aux déchetteries.

Cette carte est obligatoire et gratuite. Une seule carte est délivrée par foyer. Elle est personnelle et ne peut, en aucun cas, être prêtée en dehors des personnes du foyer.

Pour obtenir cette carte, vous devez compléter un formulaire disponible en mairie et retirez une enveloppe pré-adressée et pré-affranchie à la déchetterie la plus près de chez vous. Ce formulaire accompagné de la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois devra être glissé dans l'enveloppe et envoyé.

En attendant, l'ancienne carte est toujours valable. Elle vous permet de faire des apports à la déchetterie. Dans un délai de 3 semaines, votre carte définitive vous sera envoyée par courrier.

Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) - Parc Tertiaire et Scientifique
CS 30316 – 60203 Compiègne Cedex Tél.: 03 44 38 29 00

Pour nous contacter 03 44 26 99 50 (déchets)

Encombrants 0800 853 416

Site internet : www.paysdethelle.fr Rubrique Environnement

Jours de collecte à BERTHECOURT

Tri sélectif : mardi (les semaines impaires),

Déchets végétaux : vendredi jusqu'au 1er décembre

Ordures ménagères : mercredi. Pensez à sortir vos containers la veille au soir.

Déchetterie de VILLERS-SAINT-SEPULCRE

En matinée : lundi de 9h à 12h et samedi de 9h30 à 12h30 - L'après-midi : De mars à octobre , de 14 à 18h du lundi au samedi.

Le calendrier de collecte des déchets 2018 est disponible en mairie.

LES COMBUSTIBLES DE ROCHY-CONDE BERTHECOURT «CRCB»

FIOUL - GNR - GAZOLE - AD BLUE
GAZ – PETROLE LAMPANT - MATERIAUX

BOIS DE CHAUFFAGE - CHARBON
BUCHES DENSIFIEES
GRANULES DE BOIS

RAMONAGE
ENTRETIEN/DEPANNAGE CHAUDIERES

TEL : 03 44 07 68 86

694 Route de HERMES - 60370 BERTHECOURT

L'Energie est notre avenir, économisons-la !

BUCHERT ELECTRICITE

Électricité Générale / Dépannage
Neuf et Rénovation

Mail : buchert.yannick@gmail.com
R.C.S : 818 861 155 00013

56, rue Brunehault
60370 BERTHECOURT

Tel : 09 53 65 05 53 - Port : 06 47 94 21 84

Sarl Caroland

Maçonnerie neuf, ancien, Couverture, Placo, Carrelage, Faïence, Terrassement

Eric Fidelin

130, Rue Bertine 60370 Berthecourt
Tél:03 44 07 66 79 Port: 06 07 09 15 71
Fax: 03 44 08 50 76
Mail: sarl.caroland@sfr.fr

Simonplast

MOULE - MOULAGE - ESSAIS DE MOULES
PROTOTYPES - EMPOILLAGE

940, rue de Beauvais 60370 Berthecourt
tel 03 44 03 24 58 Mobile 06 14 83 58 63 fax 03 44 07 02 87
Site : www.simonplast.fr / E-mail : simonplast@wanadoo.fr

Installation de l'entreprise GAUDION

L'entreprise GAUDION PAYSAGE prévoit son installation pour 2018 sur la commune de Berthecourt. La construction des bâtiments est en cours.

Actuellement l'entreprise est basée à Bresles et propose ses services de paysagiste professionnel depuis bientôt 10 ans sur l'Oise et la Somme. Les activités de l'entreprise sont l'aménagement, la création et l'entretien d'espaces verts et l'installation de clôtures, portails et automatismes. Elle offre aussi des prestations de services à la personne.

En 2017, l'entreprise se développe avec une deuxième équipe spécialisée en création de jardins, maçonnerie paysagère et aménagements.

Fin 2017, l'entreprise renforce son pôle administratif avec la venue d'une nouvelle secrétaire comptable.

GAUDION PAYSAGE : 03 44 07 14 27
www.gaudion-paysage.fr

Début 2018, l'entreprise prévoit la création d'un pôle conception d'études paysagères, avec la venue d'un concepteur paysagiste diplômé, spécialisé dans la réalisation de plans perspectives 3D, esquisses… afin de répondre à la demande des clients.

Courant 2018, l'Entreprise GAUDION PAYSAGE s'installera sur la commune de Berthecourt. Cette installation dans des nouveaux locaux professionnels permettra d'accueillir la clientèle, et de proposer l'ensemble de ses produits et services dans son nouvel espace d'accueil et d'exposition.

Le gérant Camille GAUDION remercie la commune de Berthecourt, qui a su répondre aux attentes et accompagner son entreprise dans son nouveau projet de développement.

Une nouvelle équipe aux pompes funèbres

Le 16 novembre dernier, les élus étaient conviés par la responsable des pompes funèbres CRUEL - groupe DIGNITE pour nous présenter la nouvelle équipe. Nous avons reçu un accueil « chaleureux » si j'ose dire, et nous avons fait connaissance après une brève visite des lieux pour ceux qui ne s'étaient jamais rendus au funérarium.

Mme Aurélie RAKOWSKI, la nouvelle responsable, épaulée par M. Yann MASURIER, exerce son métier depuis 5 ans après avoir été aide-soignante auprès des personnes âgées et d'enfants handicapés.

On peut parler de vocation quand le choix des métiers s'oriente vers l'accompagnement de la personne dans les moments les plus difficiles de la vie, « Nous devons tout faire pour essayer d'adoucir ce dur moment, les guider et répondre au mieux à leurs attentes et questionnements ».

Cela demande de la patience, le sens de l'écoute, de l'amour et de la discrétion. Autant de qualités que nous sommes heureux de recevoir au sein de notre commune. Aurélie a toujours apprécié notre village qu'elle qualifie de « village très agréable, entretenu et qui offre toutes les commodités ».

Habitante d'un village voisin, elle préfère les petites communes aux grandes agglomérations car elle s'y sent dans son élément. Aussi, lorsqu'il lui a été proposé de venir travailler à Berthecourt, elle a accepté immédiatement!

L'équipe du Conseil Municipal souhaite la bienvenue à cette nouvelle équipe.

Le Beaujolais Nouveau en chansons

A l'occasion de l'arrivée du Beaujolais Nouveau (consommé avec modération), le comité des fêtes a organisé un repas festif autour d'un excellent bœuf bourguignon.

La salle et les tables étaient joliment décorées aux couleurs de l'automne. Pour animer la soirée, un quizz musical était organisé.

Les organisateurs ont réservé quelques surprises avec la participation d'un groupe musical et l'interprétation de 3 chansons de son répertoire par la gagnante du concours de chant de cet été 2017 à Berthecourt.

Devant la satisfaction générale des 70 participants, il est évident que cette manifestation sera reconduite en 2018.

Rando VTT : une première édition qui en appelle une autre

Le comité des fêtes de Berthecourt a organisé sa 1ère randonnée VTT le 17 décembre 2017. Cette première édition a réuni près de 40 participants, avec en particulier un monocycliste. Une quinzaine d'enfants a profité d'un parcours dédié. Il est très probable que le temps particulièrement humide et verglacé de ce dimanche matin ait découragé quelques vététistes.

Les parcours de 15 et 30 kms proposés ont permis de découvrir les petites bosses de Berthecourt, Hermes et Villers-Saint Sépulcre, mais aussi de goûter aux joies de la boue dans les zones de marais entre Montreuil-sur-Thérain et Berthecourt.

La bonne organisation de l'événement par le comité des fêtes a été saluée par les participants. Parions qu'une seconde édition aura lieu à la fin de cette année.

Musculation et remise en forme après les fêtes

L'association «Musculation et Forme» de Berthecourt vous propose, au sein de la salle Auguste KIMPE près de la Mairie, la pratique de la cardio-musculation en entraînement libre.

Pour une inscription valable jusqu'au 31 août 2018, les adhésions sont encore possibles au tarif de 85 € pour les habitants de Berthecourt. Un essai gratuit afin de découvrir les équipements est permis.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser directement aux responsables présents dans la salle en semaine de 18 h 30 à 20 h.

Destination Brésil pour nos aînés

Un repas de la commune qui invite au voyage… Cette année ils étaient 95 convives à s'être réunis dans notre salle des fêtes pour le traditionnel et très apprécié repas des aînés offert par la commune.

Tandis que nos invités savouraient les mets confectionnés par le traiteur hermois « Helbert », pour un premier voyage de leurs papilles, le duo de danseuses brésiliennes enfilait ses costumes.

Les 2 magnifiques reines du Carnaval emmenèrent chaque tablée vers une destination de rêve, en invitant nos chers séniors à se déhancher sur des rythmes joyeux et envoutants. Une fois de plus, nos aînés ont démontré leur talent de danseurs et se sont initiés au folklore brésilien.

Salle comble pour les Chants Boul'Tout

Dimanche 17 décembre 2017, à l'initiative du comité des fêtes, les Chants Boul'Tout ont donné un concert à la salle des fêtes de Berthecourt. Le public est venu très nombreux pour assister à ce spectacle de près de 2 heures.

Cet ensemble vocal de l'Oise regroupe quatre chorales de villes différentes et notamment de Berthecourt. Au total, ce sont près de 100 choristes qui ont interprété des chants de Noël et repris les grands classiques de la chanson française, de Charles Aznavour à Pierre Bachelet sans oublier le regretté Johnny Hallyday.

Le groupe est dirigé par Fabrice Lolivier, ancien chef d'orchestre d'un ensemble philharmonique, lequel n'a pas manqué d'amuser le public par ses habituelles facéties.

Fabrice LOLIVIER : 03 44 73 17 51
lolivier.fabrice@orange.fr
-www.lolivier-musique.fr

A l'issue du concert, un vin chaud préparé par les membres du comité des fêtes a été offert aux choristes et au public enthousiasmés par cet après-midi.

Pour les personnes, qui souhaiteraient rejoindre cet ensemble vocal, les répétitions ont lieu à Berthecourt tous les lundis soirs, de 19 h 30 à 21 h, à la salle des fêtes.

Prochains rendez-vous de l'amicale des séniors

Le 29 mars : sortie au théâtre d'Enghien-les-Bains (Opérette « la chauve-souris » adaptation de l'Opéra-comique de Johan Strauss Fils).

Du 15 au 22 mai : circuit au Portugal avec le tour-operateur « Rive-Gauche ».

Louis-Paul LOURME (Président) 06 52 81 86 24
mail : louis.lourme@free.fr

Le nouvel animateur de l'EHPAD de Berthecourt

Vincent DEVOS est un animateur heureux à Berthecourt. Arrivé en juillet 2017, suite au départ de Catherine DEBEAUVAIS-LEGER, l'homme, originaire de l'Oise et qui y a toujours vécu, fourmille de projets pour les résidents de la maison de retraite « Madame de Maupéou ». Âgé de 37 ans, Vincent a déjà connu plusieurs vies professionnelles avant de poser ses valises au 6 rue du Général De Gaulle. Passé par la marine nationale (pendant 5 ans), à l'âge de 21 ans, il s'orienta progressivement vers une fonction qui accorde toute sa place à l'autre et le considère comme un acteur de sa vie : animateur auprès de personnes âgées en reconquête de leur autonomie.

Face à un public parfois en proie à de fortes carences affectives, il faut beaucoup d'abnégation et d'ingéniosité pour parvenir à faire faire par eux-mêmes à ceux qui ont perdu confiance. De ce point de vue, l'unité de Berthecourt constitue la configuration idéale dans la mesure où soignants, cuisinier, agent technique, personnel d'animation et secrétariat évoluent dans un cadre familial, connaissant parfaitement les habitudes, les tracas, les contraintes et les joies de leurs 31 « protégés » dont 25 font encore preuve d'une confortable mobilité. Chaque événement y est marqué d'une pierre blanche, les anniversaires y sont fêtés comme il se doit, et les peines sont partagées par tous.

S'il est parfaitement conscient que les familles font ce qu'elles peuvent, Vincent aimerait resserrer les liens entre les résidents qui reçoivent peu ou pas de visites et le public. D'ailleurs, désireux d'ouvrir encore davantage les portes de l'EHPAD de Berthecourt vers l'extérieur, Vincent, féru d'Histoire, espère bien monter un projet d'une journée de conférences, précisément sur la maison de retraite «Madame de Maupéou».

Et si les lecteurs de ce Bulletin Municipal pouvaient lui amener des jeux de société en bon état et de quoi préparer les activités manuelles des résidents, alors ce serait un bon début sur cette voie du rapprochement entre ces personnes, souvent oubliées mais qui ont tant à apprendre.

Peur sur le centre de loisirs

Durant la période des vacances, 91 enfants sont venus frissonner entourés de sorcières, vampires et autres monstres au centre de loisirs.

Les enfants ont fabriqué des objets de décoration comme des chauves-souris, des fresques, des cadres photo citrouille ou encore des petits squelettes qui ont orné les murs du centre et ceux de leur maison.

Les enfants se sont librement exprimés lors du concours de grimaces pour que leur photo soit la plus réussie. Tous ont été récompensés pour leur participation en repartant avec un lot sur le thème d'Halloween.

Ils se sont défoulés à l'occasion de la «kermesse des monstres ». Différents jeux d'adresse ou de concentration étaient proposés aux enfants, dans le but d'obtenir le plus de points possibles à échanger contre des bonbons. Autant vous dire qu'ils se sont régalés !!!

Le 31 octobre était une journée de fête déguisée avec un maquillage d'Halloween réalisé dans la matinée, et une boum horriblement sympa. Les enfants ont dansé, rigolé, lancé des confettis et ont eu droit à un buffet de choix pour le goûter grâce à la contribution de nombreux parents que nous remercions.

Une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans sont restés un soir pour participer à la veillée des défis monstrueux où ils ont fait preuve de courage lors des différentes épreuves (dégustations d'aliments «pas toujours bons », reconnaissances de différentes odeurs ou plongée de main dans des seaux remplis de substances désagréables).

Une chasse au sorcier a clôturé ces vacances au centre.

Programme d'activités pour les vacances d'hiver

Thèmes : la comédie, le cinéma, la bande-dessinée.

Principaux événements : une veillée, un film au ciné-rural, une visite des locaux du cinéma de Beauvais (CGR ex-Cinespace) avec projection d'un film, spectacle de ventriloquie.

A noter que ce programme est susceptible de connaître quelques adaptations.

Pour toute demande d'information contacter le SIBEPOVI au :03 44 84 05 72.

Quelques informations et numéros utiles pour mieux vivre au quotidien à Berthecourt

Mairie

30, rue du Château 60370 BERTHECOURT

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Vendredi de 14h à 18h.** Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Le chemin piéton situé derrière la mairie est ouvert en permanence.

03 44 07 54 92

Courriel : mairieberthecourt@orange.fr

Site internet : www.ville-berthecourt.fr

Et suivez toute l'actualité de votre commune sur

Facebook : La ville de Berthecourt

Les élus à votre écoute

Monsieur le maire vous reçoit les samedis matins sur rendez-vous. Les adjoints et conseillers municipaux peuvent aussi vous recevoir, après que vous ayez pris contact avec le secrétariat de la Mairie.

Agence Postale Communale (Locaux de la mairie)

Horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Mairie et agence postale fermées les mercredis après-midis et les vendredis matins

La Mission Locale pour l'Emploi

Permanences à la mairie de BERTHECOURT le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30. Le vendredi matin, l'accès se fait par le parc ouvert derrière la mairie. La Mission Locale peut aussi vous recevoir dans ses locaux situés 13 rue Charles Boudeville à MERU. Il est conseillé d'appeler avant de vous y rendre : 03 44 52 35 80.

Calendrier des prochaines permanences : 9 et 23 février, 2 et 16 mars 2018

Balayage mécanique des voies communales

Prochain passage de la balayeuse mécanique : **7 février, 11 avril et 6 juin 2018**

A chaque date, veillez, s'il-vous-plaît, à faciliter le passage du camion de balayage en évitant tout stationnement gênant sur la chaussée.

Infos paroissiales

Prochaines messes

- Eglise de Hermes : samedis 3 et 17 février et 3 et 17 mars à 18h30
- Veillée pascale : samedi 31 mars à 21 h église de Bailleul-Thérain
- Chaque 2ème jeudi du mois à 18h30 à la Chapelle du Christ-Roi à Berthecourt
- 4ème jeudi du mois à 14h30 à la maison de retraite de Berthecourt

Prochains matchs du HBAC

Calendrier des prochaines rencontres à domicile de l'équipe seniors du HBAC évoluant en Division 1 départementale. Match les dimanches suivants au stade de Berthecourt à 14h30:

11 février - Pont Saint Maxence US2, 11 mars - Villers Saint Paul US, 25 mars - Gouvieux US, 29 avril - Chantilly US2, 27 mai - Montataire ST FC2

Relevé de compteur d'eau

Les techniciens de VEOLIA passeront à votre domicile jusqu'au 7 février, pour relever vos compteurs d'eau. Merci de prendre vos dispositions en cas d'accès difficile à votre installation.

Etat-civil 2017

NAISSANCES - Félicitations aux parents de :

Léo DELIANCOURT – 16 février
Kaylan MOURIER – 13 mars
Sacha DESLIENS – 12 avril
Castiel PAISNEL – 23 avril
Eden GEROMEY – 13 mai
Wenceslas PETIT – 5 juillet
Théa DELARUE – 18 juillet
Gwenan LE CORRE – 27 juillet
Lucas ROUSSEAU – 22 octobre
Livio PANTANELLA – 12 novembre
Eva SADALLAH – 8 décembre
Ailani PIERRE WHITTAKER – 10 décembre
Melina BOUHBASS – 22 décembre
Melyna BORGES PROTASIO – 12 janvier 2018

MARIAGES / PACS

Tous nos Voeux de bonheur à :

Michelle et Jacky KRAWCZYK – 28 janvier
Patricia et Guy CHAPITRE – 20 mai
Kelly et Didier MACHET – 3 juin
Elodie et Adrien TANGUY – 3 juin
Eléonore et Jordan DI STEFANO – 9 décembre
Marialine et Hassane TAJANI - 23 décembre
Hervelyne DEPATY et Christophe D'IVOLEY-BOGGS – 23 décembre
Claire FORGET et Matias CALLEN – 23 décembre

NOCES D'OR

Ils se sont dit «oui» à nouveau :

Chantal et Jean-Claude VARENNE - 27 janvier 2018

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 24 et dimanche 25 février

4ème Bourse aux jouets

Organisée par les Jeux d'Enfants
Jouets / Vêtements / Puériculture
Emplacement 5 € la table
Petite restauration sur place
Places limitées ne tardez pas !
Réservation obligatoire au 06 33 98 95 64

Samedi 10 mars

Loto

Organisé par le comité des fêtes de Ponchon

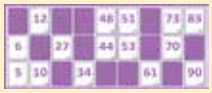

Ouverture des portes à 18h
1er tirage à 20h
Restauration sur place :
sandwichs, pâtisseries, boissons

Lundi 2 avril

Chasse aux oeufs

Organisé par le Comité des fêtes de Berthecourt

Au Square Le-Berre à partir de 10h30

Informations au 06 62 41 90 51

Samedi 21 avril

Soirée Choucroute

Organisé par les chasseurs de Berthecourt
À la Salle des fêtes à partir de 20 h
Menu à 25 €. Enfants de 6 à 12 ans : 10€
Paiement à la réservation
Inscriptions jusqu'au 7 avril 2018
Renseignements et réservations au :
06 95 56 34 85 Julie ou au 06 87 04 13 78 Gérard

Mercredi 7 mars

Ciné rural 60

Organisé par le Comité des fêtes
A la salle des fêtes.
Accueil du public dés 14 h
Début du film: 14h30

Samedi 17 mars

Bal Country

Organisé par Mustang Country Club
Salle des fêtes de Berthecourt
Informations au 06 10 93 96 36
Ouverture des portes à 19h et du bal à 19h30. Restauration sur place

Samedi 14 avril

Berthecourt Propre

Organisé par la mairie
De 9 h à 12 h
Rendez-vous à la mairie vers 8h30
Petite collation avant le départ - Gants fournis

Vendredi 8 juin

Concours de chant
Feu d'artifice

Organisé par le Comité des fêtes de Berthecourt
À la Salle des fêtes à partir de 19 h
Informations et réservations :
cdfberthecourt@gmail.com - 06 62 41 90 51

Sortir à HERMES

Samedi 10 février

Soirée créole organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers à partir de 19h30. Réservation en mairie.

Jeudi 22 février

Plantation de l'arbre du centenaire «tulipier» et remise du livre d'or par les enfants des écoles contenant le nom des 424 Hermois ayant participé à la Grande Guerre.

Dimanche 18 février

Chorale «Atout choeur» de Bresles en l'église Saint-Vincent de Hermes à 15h. Entrée gratuite.

Vendredi 23 mars

Projection du film «Au revoir là-haut» à 20 h 30 suivie d'une conférence et d'un débat.

Samedi 24 mars

Concours de belote organisée par l'UNRPA à partir de 12h. Renseignements au 06 16 52 00 13.

Samedi 14 avril

Soirée théâtre au centre périscolaire à 20 h 30. Accès libre.